

# Honoraire de l'agence Côté Sologne Immobilier

Applicable à compter du 1 avril 2017

## VENTE

### Transactions : terrains – appartements – maisons

- Jusqu'à 200 000 ? : plafond d'honoraire sur vente 10 000 ? TTC
- Au-delà de 200 000 ? : 5 % TTC

## LOCATION

Baux soumis à la loi du 6 juillet 1989.

Charges locataire

Honoraire de visite, constitution du dossier, bail

4 ? / m<sup>2</sup> TTC

Charges bailleur

**Honoraire de visite, constitution du dossier, bail**

**4 ? / m<sup>2</sup> TTC**